



Dossier de presse

Lancement du programme PSDR 4 Auvergne

Soutenir la recherche en faveur du développement des territoires d'ici 2019

Conférence de presse

Lundi 26 octobre 2015, à 14 heures, Amphithéâtre de l'Institut d'Auvergne de développement du territoire,
(IADT - Boulevard François-Mitterrand, Clermont-Ferrand)

Communiqué

Alain Bussière, 1^{er} vice-président du Conseil régional d'Auvergne, chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Jean-Baptiste Coulon, président du centre INRA Auvergne-Rhône-Alpes, Emmanuel Hugo, directeur régional de l'Irstea – centre de Clermont-Ferrand ont lancé, lundi 26 octobre, à Clermont-Ferrand le Programme de recherche pour et sur le développement régional (PSDR).

Pilotés au niveau national par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea), les programmes de recherche « PSDR » visent à faire émerger et à accompagner des projets de recherche partenariaux entre des équipes de chercheurs et des acteurs du développement des territoires, depuis le choix des thématiques jusqu'à la valorisation des résultats, en passant par le suivi du projet.

Cette construction commune des projets, au cœur des préoccupations des acteurs, rend la démarche particulièrement originale.

Les axes de recherche retenus en Auvergne pour le 4^e programme PSDR sont les suivants :

1. Systèmes agricoles et forestiers durables ;
2. Développement endogène et filières structurantes des territoires ;
3. Le territoire au sein du maillage urbain : quelles stratégies d'attractivité possibles ?
4. Renouvellement des enjeux et des modalités d'intervention publique pour le développement régional et territorial.

Les recherches partenariales du programme PSDR 4 Auvergne, co-financé par le Conseil Régional, l'INRA et Irstea, permettent de mener des travaux approfondis en décrivant et analysant les processus de développement régional afin d'aboutir à des recommandations concrètes et fournir des outils aux acteurs du développement du territoire.

Six projets ont été déposés en Auvergne. Quatre ont reçu une évaluation positive du conseil scientifique national du programme. Ils ont ensuite été évalués favorablement par le comité de pilotage régional :

1. **AttractInnov** : Attractivité des territoires : pour une approche INNOVante porté par Jean-Charles EDOUARD (Université Blaise Pascal, Ceramac) et Jean PINARD (Auvergne Nouveau Monde) ;
2. **INVENTER** : Inventons nos territoires de demain. Nouveaux modèles de développement des territoires ruraux et péri-urbains porté par Sylvie LARDON (INRA & AgroParisTech, UMR Métafort) et Dominique VERGNAUD (Parc Naturel Régional Livradois Forez) ;
3. **new-DEAL** : Diversité de l'Élevage en Auvergne : un Levier de durabilité pour la transition agroécologique porté par Bertrand DUMONT (Inra, UMRH), Hélène Rapey (Irstea, UMR Métafort) et Bertrand VINCENT (Chambre Régionale Agriculture Auvergne) ;
4. **USUS** : Recomposition du rapport propriété – usage agricole du foncier : enjeux agricoles et territoriaux porté par Alain GUERINGER (Irstea, UMR Métafort) et Marie-Laure POMMIER (SAFER Auvergne).

Le budget total du programme PSDR4 Auvergne, sur quatre ans, s'élève à 1 million d'euros. L'INRA et Irstea cofinancent le programme à hauteur de 500.000 €, le Conseil régional d'Auvergne participe à la même hauteur (500.000 €).

Présentation des projets

AttractInnov : Attractivité des territoires : pour une approche INNOVante porté par Jean-Charles EDOUARD (Université Blaise Pascal, Ceramac) et Jean PINARD (Auvergne Nouveau Monde) ;

Dans un contexte de mondialisation et de métropolisation, la mobilité des personnes, des capitaux et des biens s'est accrue, mettant les territoires en relation, parfois même en concurrence.

Quelle que soit l'échelle géographique considérée (région, département, agglomération...), les territoires doivent définir leur capacité à valoriser leurs attraits (économiques, mais aussi de cadre de vie ou d'offre de services et de commerces) et leur stratégie de développement dans un contexte où l'installation des personnes et des moyens de production est toujours possible, mais n'est jamais acquise.

Ainsi l'attractivité peut-elle être définie comme l'apport de ressources mobiles résultant d'un arbitrage de localisation par des acteurs privés ou publics. A ce titre, elle représente un enjeu majeur des territoires, en lien avec le développement local et l'aménagement.

L'attractivité relève aussi d'un registre plus subjectif, celui de l'attrait.

Les moteurs de l'attraction sont également psychosociologiques et basés sur des décisions collectives ou individuelles dépendantes des représentations, des goûts et de l'intérêt des acteurs (habitants, touristes, acteurs institutionnels ou économiques). Il y a parfois un décalage entre la perception (externe et interne) d'un territoire et sa réalité socio-économique.

Les outils disponibles aujourd'hui pour mesurer cette attractivité, et en comprendre les dynamiques, sont imparfaits.

Le projet « ATTRACTivité des territoires : pour une approche INNOVante » a pour objectif principal de chercher à combler cette lacune et de repenser, à des fins d'actions publiques locales, le concept d'attractivité de manière élargie (approche quantitative et qualitative, multisectorielle, pluridisciplinaire, à différentes échelles) pour aboutir à la construction d'indicateurs traduisant les leviers de l'attractivité et les nouvelles façons de considérer les avantages territoriaux, de la part des nouveaux résidents comme des acteurs économiques. Une analyse cartographique (SIG) des indicateurs sera effectuée.

INVENTER : Inventons nos territoires de demain. Nouveaux modèles de développement des territoires ruraux et péri-urbains porté par Sylvie LARDON (INRA & AgroParisTech, UMR Métafort) et Dominique VERGNAUD (Parc Naturel Régional Livradois Forez) ;

Le projet INVENTER vise à formaliser les dynamiques d'évolution des territoires ruraux et métropolitains, en prenant appui sur la gouvernance alimentaire, et à concevoir l'accompagnement du changement dans un dispositif de Recherche-Formation-Action.

Pour ce faire, les chercheurs d'INVENTER s'intéressent aux territoires de projet, où s'inventent de nouvelles façons d'alimenter et d'accompagner les territoires, tant sous l'impulsion de politiques territorialisées que d'actions collectives. Le projet a donc l'ambition d'**inventer de nouveaux modèles de développement territorial**, dans un partenariat interactif et créatif, entre chercheurs et acteurs, à différentes échelles d'action.

Les questions posées par le projet concernent à la fois la recherche et l'action. Du point de vue de la recherche, elles consistent à interroger les modalités de coordination des actions collectives et des processus de gouvernance (quels nouveaux acteurs ? quelles ressources, quelles représentations mobilisées ?) ainsi que les configurations territoriales qui rendent possibles l'émergence d'initiatives locales innovantes. Elles permettent de produire des connaissances pour l'accompagnement des acteurs, concernant les dispositifs formels et informels à construire, les apprentissages collectifs produits, et les nouvelles modalités de travail en collectif qui permettent de créer des connaissances actionnables.

L'hypothèse générale du projet est que l'efficacité de l'action publique territoriale est la résultante d'une rencontre entre incitations politiques qui se territorialisent (s'adaptent aux enjeux et besoins) et d'initiatives et d'innovations qui émergent du local. Les processus d'action collective, les nouveaux modes de coordination entre acteurs et réseaux d'acteurs portant différents enjeux du territoire, seraient des facteurs cruciaux pour le succès du développement régional et territorial. Il importerait donc de se placer à l'échelle des territoires de projet pour comprendre les dynamiques en cours et imaginer des trajectoires futures.

Ce serait dans l'action, le partage, le dialogue, que des solutions qui soient tout à la fois acceptables et acceptées, adaptables et adaptées, spécifiques et génériques, pourraient émerger. Au-delà des nouvelles trajectoires, ce sont ainsi les contours du champ des possibles qui pourraient être dessinés collectivement.

new-DEAL : Diversité de l'Élevage en Auvergne : un Levier de durabilité pour la transition agroécologique porté par Bertrand DUMONT (Inra, UMRH), Hélène Rapey (Irstea, UMR Métafort) et Bertrand VINCENT (Chambre Régionale Agriculture Auvergne) ;

Alors que de nombreuses régions françaises se sont fortement spécialisées, l'Auvergne a partiellement résisté à cette évolution et se caractérise par une diversité encore importante de ses systèmes d'élevage d'herbivores.

Cette diversité tend néanmoins à s'éroder, et cela alors même que la préservation et la valorisation de la diversité est mise en avant dans le cadre de la transition agroécologique. Les fonctions, intérêts et dynamiques de cette diversité restent cependant peu connus, et la sensibilisation des filières aval et de certains acteurs des territoires est récente.

Le projet new-DEAL cherche à construire les stratégies de mise en valeur de cette diversité afin qu'elle contribue effectivement la pérennité de l'élevage et au développement des territoires.

La diversité des élevages touche les espèces, les modes de production, les surfaces, les produits commercialisés. Elle s'observe intra-exploitation ou entre exploitations d'un territoire. La question est de préciser les conditions dans lesquelles elle peut être un levier qui génère des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux pour les exploitations, les territoires et les filières.

Le projet comprend une caractérisation spatiale de la diversité de l'élevage régional sur la base de la typologie d'exploitations *Inosys*, ainsi que des enquêtes et analyses sur deux terrains d'approfondissement : le Bocage Bourbonnais et le Pays de Saint-Flour. Les résultats serviront à dégager des perspectives de valorisation de la diversité de l'élevage par les filières et les territoires. Un autre objectif opérationnel sera de constituer une boîte à outils pour les agents de développement et des supports pédagogiques qui permettent de qualifier, et si possible quantifier, la contribution de la diversité à la durabilité des systèmes d'élevage.

Pour cela, un partenariat a été noué entre les unités de recherche Herbivores (INRA, VetAgro Sup) et Métafort (Irstea, VetAgro Sup, INRA, AgroParisTech), et trois acteurs de terrain rarement associés dans un même projet : les chambres d'agriculture de la Région, des lycées agricoles (EPL Saint-Flour et Moulins-Neuvy) et des collectivités territoriales (Communauté de Communes Saint-Flour-Margeride et Bocage Bourbonnais, Pays de Saint-Flour Haute-Auvergne). Ce partenariat offre un potentiel de synergies pour contribuer au développement territorial.

USUS : Recomposition du rapport propriété – usage agricole du foncier : enjeux agricoles et territoriaux porté par Alain GUERINGER (Irstea, UMR Métafort) et Marie-Laure POMMIER (SAFER Auvergne).

L'objectif du projet USUS est d'apporter un éclairage sur les modalités prises par la relation entre propriété et usage agricole du foncier, et les enjeux qui en découlent en termes de développement des territoires et de durabilité de l'agriculture.

Cette relation entre propriété et exploitation est au centre des enjeux fonciers tels qu'ils sont le plus souvent formulés (préservation de l'espace agricole, accès au foncier, mode de production agricole). Le projet propose donc un retour sur les logiques des acteurs privés, en les confrontant aux dispositifs de gouvernance : Comment sous l'effet des dynamiques croisées d'éclatement de la propriété et de concentration des exploitations, la relation propriété – usage agricole du foncier évolue, tant du point de vue de la recombinaison des acteurs en présence que des modalités de la relation contractuelle ? Comment cette recombinaison impacte les dynamiques d'évolution de l'espace agricole ? En quoi elle questionne la gouvernance et les politiques foncières en particulier dans leurs déclinaisons territoriales ?

Un premier volet de recherche porte sur les accords passés entre propriétaires et exploitants agricoles. Un second s'intéresse à la territorialisation de l'action publique foncière, à l'action collective et aux innovations qui portent sur cette relation propriété-usage. Un troisième volet porte sur l'intégration des revendications sociétales, en particulier environnementales, dans la contractualisation.

La mise en œuvre du projet repose sur un partenariat construit à deux niveaux d'implication des acteurs : un groupe restreint d'acteurs, dont les activités sont directement en prise avec la problématique sera fortement associé au pilotage du projet (SAFER, Association Terre de Liens Auvergne) ; un ensemble plus large d'acteurs, collectivités territoriales, instances agricoles, sera associé au projet dans le cadre de séminaires de travail.

Contacts presse

Conseil régional d'Auvergne

Zakia Douakha : 04 73 31 93 58 - 06 37 66 79 26 - z.douakha@cr-auvergne.fr

Cécile Pomerol (Jochin) : 04 73 31 85 58 - 06 74 67 96 19 - c.jochin@cr-auvergne.fr

INRA

Sabrina Gasser : 04 73 62 40 35 - 06 75 39 67 24 - Sabrina.gasser@clermont.inra.fr

IRSTEA

Clarisse Fayet: clarisse.fayet@irstea.fr